

Punitions et récompenses.

Leerkrachten &
pedagogisch

A l'Ecole Modèle, on n'appliqua jamais le régime traditionnel
des punitions et des récompenses encore en vogue partout; on n'y
connut ni les pensums, ni les retenues après les classes, ni les
châtiments humiliants, ni les coups de férule ou de verge; on n'y
pratiqua pas le système de concours périodiques entre les élèves

Bron 2

pour les ranger en classe par ordre de mérite; on n'y vit pas des tableaux d'honneur; on n'y organisa pas des distributions solennelles de prix. Tout cet arsenal de récompenses et de punitions en usage depuis des siècles dans les collèges, les écoles primaires, les internats et les externats fut prohibé comme inutile et même détestable au point de vue éducatif : faire du travail scolaire une punition est une aberration. Ce fut jadis un moyen d'exploitation des esclaves. N'est-il pas absurde de traiter les enfants comme des esclaves? Les concours provoquent le surmenage, d'une part, développent, d'autre part, la vanité, l'envie; c'est une invention des Jésuites, que Napoléon I^{er} introduisit dans l'Université de France.

Nous n'eûmes pas à recourir aux punitions et aux récompenses à l'Ecole Modèle, car pour nos élèves fréquenter l'école régulièrement, suivre les leçons assidûment était un véritable plaisir. Ils ne songeaient pas à faire l'école buissonnière, ils préféraient les jours de classe aux jours de congé; bien des fois MM. Tempels et Buls firent une expérience intéressante; satisfaits du bon travail et de la bonne conduite des élèves d'une classe, ils disaient : pour récompense, nous vous accorderons un jour de congé. Mais tous protestaient et demandaient une excursion supplémentaire avec leur instituteur. Souvent des parents nous exprimèrent leur étonnement de constater que leurs enfants aimaient l'école au point de regretter qu'il y eut des jours de congé et des périodes de vacances.

Cet état d'esprit de nos élèves était dû au régime de l'Ecole Modèle qui était un milieu gai, adapté à leur mentalité, à leur caractère, à leur besoin de mouvement, de liberté. Les activités intellectuelles et physiques alternaient : les classes étaient ouvertes de 8 h. à midi, de 1 1/2 h. à 4 h., les exercices de 3/4 d'heure étaient suivis d'un quart d'heure de récréation libre en plein air dans les vastes cours ou, en cas de mauvais temps, dans le préau couvert; les élèves se livraient librement aux jeux traditionnels : courses, sauts, saute-mouton, toupie, barres, billes, etc.; n'étaient défendus que les jeux dangereux, les jeux de hasard pour de l'argent. Trois fois par semaine, chaque classe recevait une leçon de gymnastique; au moins deux fois par mois, ils allaient faire une excursion en ville ou à la campagne. Toutes les leçons dans l'école étaient des exercices d'observation, adaptés à leur degré de développement intellectuel, ou des applications (croquis, rédactions, etc.).

Ils n'avaient pas besoin de bavarder pour échapper à l'ennui d'écouter des phrases banales ou incompréhensibles, car ils étaient constamment interrogés ou pouvaient toujours demander des éclaircissements.

Dans ces conditions, l'instituteur n'avait que rarement à recourir à une courte réprimande paternelle adressée en particulier à un élève; si l'un ou l'autre troublait l'exercice d'une manière persistante, il l'envoyait se calmer dans le préau ou au bureau du directeur qui pouvait, s'il le jugeait utile, le priver d'une récréation; dans des cas graves, qui furent toujours très rares, l'élève devait comparaître, accompagné de son père ou de sa mère, devant le président du Comité scolaire, le directeur et l'instituteur; on examinait le cas en famille et on prenait la mesure nécessaire pour amender l'enfant.

A la fin de chaque semaine, nous remettions à chaque élève un livret renseignant les parents sur la conduite, l'application de leur enfant qui le rapportait le lundi, signé par le chef de famille.

Nous terminions l'année scolaire par une fête suivie d'une excursion à laquelle les parents de nos élèves prenaient part.

Quand M. Buls devint échevin de l'instruction publique à Bruxelles, il proposa au Conseil communal de supprimer la distribution des prix et de la remplacer par une fête scolaire suivie d'excursion. Malgré les solides arguments qu'il énonça et l'expérience faite à l'Ecole Modèle, il ne parvint pas à convaincre la majorité de ses collègues, influencés les uns par la tradition, les autres par les démarches faites auprès d'eux par des directeurs d'école, des instituteurs inféodés à des routines pédagogiques; d'autres avaient reçu la visite de libraires qui fournissaient les livres dorés sur tranche qu'on distribuait en prix aux élèves.

Il fallut encore du temps pour faire disparaître ce système suranné de récompenses.

Il résulte d'une expérience prolongée par nous pendant des années avec des centaines d'enfants de six à quatorze ans, ce fait d'ordre psychologique et pédagogique d'importance capitale : dans une école bien organisée, fréquentée par des enfants normaux et dans laquelle de bons instituteurs savent intéresser leurs élèves

par un enseignement à leur portée, les punitions et les récompenses, penums, retenues après les classes, bons points, distributions de prix ne sont pas nécessaires pour assurer une bonne discipline et inciter les élèves à l'étude.

L'éducation morale.

En tête des *Instructions générales aux Instituteurs* (1), M. P. Tempels dit :

« La culture morale est la partie principale de la culture générale. Cependant la morale ne figure pas au programme de l'École parmi les matières à enseigner. Pour les jeunes enfants, la morale n'est pas une matière scientifique, mais le fait de sentiments et d'habitudes. Des leçons sur la morale à heure fixe et dans un ordre méthodique ne sont ni indispensables ni suffisantes. Ce qui importe, c'est que l'école soumette l'enfant à un régime ayant pour conséquence de produire une moralité effective, de former le caractère, de faire posséder réellement les vertus qui sont l'objet de la morale.... ».

Et M. P. Tempels expose comment les instituteurs agiront pour atteindre ce but. C'est, en somme, l'application de la méthode intuitive-active à l'éducation morale. Nous avons appliqué ces admirables instructions et obtenus des résultats très satisfaisants : nos élèves se conduisaient bien en toutes circonstances : bons fils, bons disciples, bons camarades, bons citoyens, leur éducation morale démontrait la supériorité de la méthode suivie.

(1) *L'École Modèle*, pp. 57 et suivantes.

TROISIÈME PARTIE

L'Ere de l'enseignement laïque et neutre et des réformes pédagogiques (1878-1884).

Les élections de 1878.

L'active propagande entreprise en 1864 par la Ligue de l'Enseignement pour abroger la loi scolaire confessionnelle de 1842 et l'éclatante démonstration de l'École Modèle avaient fait naître dans le pays un grand intérêt pour l'amélioration de l'instruction du peuple. Les actes de fanatisme du clergé, qui prétendait asservir le corps enseignant à ses desseins politiques, avaient soulevé contre le parti clérical, qu'il inspirait, le parti libéral, qui inscrivit en tête de son programme l'abrogation de la loi de 1842 et la sécularisation de l'enseignement public.

Le 11 juin 1878, le corps électoral censitaire envoya une majorité de libéraux à la Chambre des Représentants et au Sénat. Les ministres du parti catholique durent céder la place à un ministère de gauche.

Son premier acte fut de créer, le 19 juin, un ministère de l'instruction publique, dont le titulaire fut M. Pierre Van Humbeek, avocat, membre de la Ligue de l'Enseignement et député de Bruxelles.

La Revue des écoles.

Pour donner à cet événement sa signification, M. Ch. Buls organisa avec le concours des échevins de l'instruction publique des communes libérales, une grande revue des écoles. Cette manifestation eut lieu le 24 août. Un grand nombre d'échevins, accompagnés d'instituteurs, d'institutrices et de délégations d'élèves, arrivèrent à Bruxelles et formèrent un cortège impressionnant, à la tête duquel marchaient deux écoles laïques : le Cours d'éducation de jeunes filles dirigé par M^{lle} Gatti de Gamond et l'École Modèle, précédée de son Comité scolaire et de son personnel enseignant. Au milieu d'acclamations enthousiastes d'un public nom-